# Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal du 22 Juillet 2026 de la commune de Saint Genis d'Hiersac

L'an 2026, le 22 Juillet à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Stéphanie ROTURIER, Maire.

Date de la convocation : 21/07/2026 Nb de conseillers en exercice : 15 Votants : 15

**Membres présents :** Mme Stéphanie ROTURIER, Laurence GREZILLER, Karine GASCON GRANGER, Julien DELAGE, Quentin JOUBERT, Yanick MENARD, Kévin LABORDERIE, Mathieu MOREAU, Rodolphe PREVOST, Julien FERRE

**Membres absents :** Laëtitia FOUCHIER (procuration à Mme Stéphanie ROTURIER), Nathalie SICART (procuration à Mr Yanick MENARD), Jérôme PILLERON (procuration à Mr Mathieu MOREAU), Pauline FERNANDEZ (procuration à Mr Kevin LABORDERIE), Chantal MAYET (procuration à Mr Rodolphe PREVOST)

**Secrétaire de séance :** Rodolphe PREVOST

Ouverture de la séance 20H30

## DÉLIBERATIONS

### 1-Demande de subvention auprès de la région et de l'Etat

Mme Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a engagé des travaux de rénovation du multiple rural afin de permettre la reprise de l'activité commerciale et de maintenir un commerce de proximité sur le territoire communal.

Afin de limiter le reste à charge pour la commune et de poursuivre le financement de cette opération, il est proposé de solliciter des aides financières auprès des partenaires institutionnels.

A ce titre, Mme le Maire propose des déposer :

- Une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Charente, au titre de la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR) ;
- Une demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre du dispositif régional pouvant accompagner cette opération.
- De l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'instruction et au suivi des ces demandes de subvention.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,** à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les demandes de subventions auprès de la région et de l'Etat.

### 2-Renouvellemet du CDD de Steven

Mme le Maire indique que le travail réalisé par Steven VILLATTE, recruté en contrat à durée déterminée depuis le 15 mars 2026, donne entière satisfaction.

Après analyse des possibilités budgétaires de la commune, il est proposé de renouveler son contrat jusqu'au 31 octobre 2026 afin d'assurer la continuité des missions du service technique.

A l'issue de cette période, la commune réévaluera sa situation financière afin e déterminer si un nouveau renouvellement pourra être envisagé.

Mme le Maire propose :

- D'approuver le renouvellement du contrat de Steven VILLATTE jusqu'au 31 octobre 2026 ;
- De l'autoriser à signer les documents nécessaires.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,** à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le renouvellement du CDD de Steven VILLATTE.

### Information

- Mme le Maire dit qu'une carte de remerciements a été envoyé par la famille Doyen ;
- Rodolphe PREVOST fait un point sur les travaux du multiple rural et dit qu'il faudrait voir pour la peinture ;
- Julien FERRE dis qu'il est disponible le jeudi 30 juillet après-midi ;
- Rodolphe PREVOST dis qu'un SMS sera envoyer à tous les élus pour un rendez-vous le jeudi 30 à 7h au bar et que les pinceaux sont dans le placard.

Fin de séance à 21h15